

Extrait du registre aux délibérations

du Conseil Communal de Tandel

Séance publique du lundi 28 août 2023 à 16.00 heures

Date de l'annonce publique de la séance: 21 août 2023

Date de la convocation des conseillers : 21 août 2023

Présents: Gils Carole, bourgmestre;
Schmit Frank et Roeder Marc, échevins;
Berlo John, Bingen Claude, Dinis Mourao Paulo, Mousel Victor
et Thirifay Christophe, conseillers;
Wampach Jean Claude, *secrétaire communal*

Absente: Da Mota Patricia, excusée

Point de l'ordre du jour: 6

Objet: **Refonte du PAG - Avis sur les réclamations introduites auprès du Ministère de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général**

Le Conseil communal,

Revu sa délibération du 17 avril 2023, numéro 1, portant adoption du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel;

Vu le courrier de Madame la Ministre de l'Intérieur du 24 mai 2023, réceptionné le 31 mai 2023, relatifs aux réclamations dirigées contre le nouveau projet d'aménagement général de la commune de Tandel, conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;

Considérant que l'article 17 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain prévoit que les réclamations contre les modifications apportées au projet lors du vote et intervenues dans les conditions de l'article 16, alinéa 2 de ladite loi modifiée du 19 juillet 2004 en question, sont soumises par la Ministre à la Commission d'aménagement et au conseil communal qui doivent émettre leur avis dans les trois mois de la réception du dossier;

Considérant qu'en application de l'article 17 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le conseil communal doit émettre son avis à l'encontre des réclamations contre les modifications adressées à la Ministre de l'Intérieur dans les trois mois de la réception du dossier;

Entendu les explications du collège des bourgmestre et échevins;

Vu le document de la prise de position comprenant les réclamations adressées à la Ministre de l'Intérieur matérialisé en 30 pages et annexé à la présente;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain;

Attendu que le conseil communal procède par vote séparé sur la prise de position concernant les réclamations répertoriées sous les numéros 47, 11, 53, 52, 19, 28, 41, 27, 7, 8, 54, 55, 39 et 13b;

1. Réclamation répertoriée sous le numéro 47 (Mme SCHOESSELER Danielle) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

a v e c 7 v o i x p o u r e t 1 v o i x c o n t r e

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

2. Réclamation de M. LOPES GONCALVES Tiago;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

a v e c 8 v o i x p o u r

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

3. Réclamation répertoriée sous le numéro 11 (KRIEGER ASSOCIATES pour le compte de Mme GAASCH Renée-Anne) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

a v e c 8 v o i x p o u r

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

4. Réclamation répertoriée sous le numéro 53 (M. STORN-WEIS Frank) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

a v e c 8 v o i x p o u r

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

5. Réclamation répertoriée sous le numéro 52 (M. STORN-SCHOLTES Guy) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 8 voix pour

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

6. Réclamation répertoriée sous le numéro 19 (WESTLEGAL Avocats pour le compte de la sàrl Jos et Daniele/Antony Jos) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 8 voix pour

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

7a. Réclamation répertoriée sous le numéro 28 (WESTLEGAL Avocats pour le compte de Mme Roeder-Kaiser Marianne) ;

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, Roeder Marc a quitté la table de séance et n'a pas pris part ni aux discussions ni au vote portant sur le présent point;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 6 voix pour et 1 voix contre

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

7b. Réclamation répertoriée sous le numéro 41 (WESTLEGAL Avocats pour le compte de Mme Roeder-Kaiser Marianne) ;

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, Roeder Marc a quitté la table de séance et n'a pas pris part ni aux discussions ni au vote portant sur le présent point;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 7 voix pour

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

8. Réclamation répertoriée sous le numéro 27 (WESTLEGAL Avocats pour le compte de M. LEONARDY Robert) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 7 voix pour et 1 voix contre

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de

9a. Réclamation répertoriée sous le numéro 7 (M. DESBORDES Paul) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 6 voix pour et 2 voix contre

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

9b. Réclamation répertoriée sous le numéro 8 (M. DESBORDES Yves) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 6 voix pour et 2 voix contre

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

10a. Réclamation répertoriée sous le numéro 54 (HANSEN MULLER MARCHAND avocats à la cour pour le compte de Mme THEIS-VAESSEN Josée) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 6 voix pour et 2 voix contre

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du

projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

10b.Réclamation répertoriée sous le numéro 55 (HANSEN MULLER MARCHAND avocats à la cour pour le compte de Mme THEIS-VAESSEN Josée) ;

Considérant que conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, Mousel Victor a quitté la table de séance et n'a pas pris part ni aux discussions ni au vote portant sur le présent point;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 7 voix pour

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

11.Réclamation répertoriée sous le numéro 39 (M. RIES Mike pour le compte de M. RIES Jean-Pierre) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 8 voix pour

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

12.Réclamation répertoriée sous le numéro 13b (WEILER, WILTZIUS & BILTGEN pour le compte de Gillen consorts) ;

Après délibération conforme, procédant par vote à main levée,

avec 7 voix pour et 1 voix contre

Émet l'avis repris en annexe dans le document de prise de position des réclamations introduites auprès de la Ministre de l'Intérieur à l'encontre du projet d'aménagement général (PAG) de la commune de Tandel voté en séance du conseil communal en date du 17 avril 2023, point numéro 1 de l'ordre du jour.

Transmet la présente à l'autorité supérieure aux fins voulues.

Ainsi décidé en séance, date que dessus.

Le Conseil Communal,
(Suivent les signatures,
pour extrait conforme à Bastendorf, le 28 août 2023
La Bourgmestre Le Secrétaire
Gils Carole Wampach Jean Claude

